



investance

Jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2010

Hôtel The Westin Paris

# GESTION DES DONNÉES CLIENT

Chantal CUTAJAR  
UNIVERSITE DE  
STRASBOURG

Gérard ZOLT  
SQOPE S.A.

Annie GILBERTON  
Ex-Directeur de la  
Sécurité Financière  
chez NATIXIS

Rony GAMIETTE  
BANQUE PALATINE

Christophe JACOMIN  
LEFEVRE PELLETIER &  
ASSOCIES

Laurent CARON  
CABINET CARON

CNIL

ABN AMRO

Jean-Noël LEQUEUE  
ALCO (Association  
Luxembourgeoise des  
Compliance Officers)

Alain BRISACH  
INVESTANCE  
CONSULTING  
Hong-Kong

**Collecte, analyse, protection, réglementation, contrôles... : Quels moyens pour quels enjeux ?**

- Quelle protection des données / KYC au regard des évolutions réglementaires récentes ?
- De l'information à la connaissance
- De l'obligation à l'application du KYC : Comment y répondre ?
- Le KYC "traditionnel" est-il encore adapté ?
- Gestion des données clients : approche IT
- Le recours aux prestataires externes
- Formation/recrutement : Comment pérenniser le savoir-faire ?

En partenariat avec :

**LesEchos**  
LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

# Gestion des données client

Jeudi 25 novembre 2010

## Matinée

08:30 Accueil des participants

09:00 **Directives européennes, Régulations françaises (ACP, AMF, Tracfin, CNIL...), Droit français...: Des obligations aux applications**

- Trop de réglementation nuit-elle à la réglementation ?
- Quels sont les axes de priorité dans la mise en application des obligations ?
- Et demain ?

**Chantal CUTAJAR**

Professeur affilié à l'Ecole de Management  
**UNIVERSITE DE STRASBOURG**

10:00 **Établissement d'un profil dans le cadre d'opérations complexes**

- Les conséquences de la transposition de la 3<sup>ème</sup> directive européenne en matière de lutte contre le blanchiment
- Le KYC "traditionnel" est-il encore adapté ?
- De l'information à la connaissance

**Gérard ZOLT**

C.E.O.  
**SQOPE S.A.**

11:00 Pause Café

11:30 **De l'obligation à l'application du KYC :**

- Des obligations réglementaires multiples et contraignantes, mais utiles commercialement
- Comment répondre aux obligations : de l'entretien commercial à l'archivage électronique

**Annie GILBERTON**

Consultante  
**Ex-Directeur de la Sécurité Financière chez NATIXIS**

12:30 Déjeuner

## Après-midi

14:00 **La conduite du changement par rapport aux obligations renforcées de connaissance du client**

- En quoi les nouvelles dispositions renforcent-elles l'obligation de connaissance du client ?
- Comment s'assurer d'une connaissance client conforme (dans une organisation décentralisée) ?
- Illustration : répartition des rôles entre les acteurs internes

**ABN AMRO**

15:00 **Gestion de la relation clients au regard de la réglementation anti-blanchiment**

- Obligations de vigilance renforcée fonction du profil du client et de son évolution
- Le nouveau régime de la déclaration de soupçon
- Gestion de la problématique de la déclaration de soupçon de fraude fiscale

**Christophe JACOMIN**

Avocat, associé  
**LEFEVRE PELLETIER & ASSOCIES**

16:00 Fin de la première journée

# Gestion des données client

Vendredi 26 novembre 2010

## Matinée

08:30 Accueil des participants

09:00 **Quelle protection des données / KYC au regard des évolutions réglementaires récentes ?**

- L'approche de la CNIL permet-elle de déployer la lutte anti-blanchiment ?
- Quels points de conformités opérationnels avec l'Autorisation unique AU-003 de la CNIL ?
- L'ordonnance du 30 janvier 2009 change-t-elle la donne ?

**Laurent CARON**

Avocat au barreau de la Cour d'appel de Paris  
**CABINET CARON**

10:00 **Les points d'attention de la CNIL lors des contrôles pratiqués dans les établissements financiers**

**CNIL**

11:00 Pause Café

11:30 **Les données clients recueillies dans le cadre des obligations MIFID**

**Jean-Noël LEQUEUE**

Président

**ALCO (Association Luxembourgeoise des Compliance Officers)**

12:30 Déjeuner

## Après-midi

14:00 **Retour d'expérience sur l'application de la réglementation CNIL à l'intérieur d'un établissement financier**

- Gestion des données clients : approche IT
- Benchmark des faits divers liés aux données clients

**Rony GAMIETTE**

Directeur de la conformité et du contrôle permanent

**BANQUE PALATINE**

15:00 **Sécurisation des données client : retour d'expérience dans une BFI (filiale d'un grand groupe européen) en Asie**

- Le projet
- La mise en place d'un hub organisationnel
- Le nettoyage des données
- L'évolution des systèmes

**Alain BRISACH**

Director

**INVESTANCE CONSULTING Hong-Kong**

16:00 Fin de la conférence

## POUR PLUS D'INFORMATION

Contact : Adrien Bourgeois

Tel : +33 (0)1 58 18 64 39

E-mail : [abourgeois@investance.com](mailto:abourgeois@investance.com)

## POURQUOI PARTICIPER ?

La 9<sup>ème</sup> conférence sur la lutte contre la criminalité financière organisée par Investance Institute en juin 2010 a fait émerger des attentes particulières dans le domaine de la gestion des données clients.

En effet, suite à la publication de la 3<sup>ème</sup> directive, les obligations de lutte contre la criminalité financière se sont intensifiées et complexifiées. La connaissance approfondie du client doit désormais répondre à la fois à une contrainte réglementaire et à une nécessité commerciale. La gestion des données client relève d'un aspect stratégique tant la perte, le vol ou la divulgation met en péril l'image de l'établissement.

Les établissements mettent en place des moyens informatiques permettant une industrialisation des aspects automatisables. La possibilité de recourir à des tiers pour réaliser les diligences d'identification donne lieu à l'arrivée de nouveaux prestataires de services spécialisés en KYC.

Durant ces 2 jours, Investance Institute vous propose d'aborder avec les meilleurs experts plusieurs points essentiels parmi lesquels :

- **Les obligations renforcées de la connaissance du client (3<sup>ème</sup> directive)**
- **Client onboarding**
- **La réglementation CNIL**
- **Recours à des tiers pour les due diligences**
- **Le screening des transactions**
- **La formation du personnel**
- **Les contrôles mis en place**
- **Les solutions pour optimiser la collecte et l'analyse des informations**

### A PROPOS D'INVESTANCE INSTITUTE

Investance Institute organise des conférences internationales, des séminaires et des formations qui facilitent le développement organisationnel et aident les cadres dirigeants et professionnels à conserver une avance concurrentielle.

Investance Institute offre un forum pour les échanges d'expériences, le débat, la discussion et l'échange d'idées novatrices. Chaque événement organisé par Investance Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants des entreprises participent à nos formations.

Depuis 2002, plus de 2000 personnes, venues de 20 pays, ont participé à au moins l'une de nos 80 conférences.

[www.investance.com](http://www.investance.com)

### QUI DOIT PARTICIPER ?

Au sein de l'industrie financière (Banques, Assurances, Gestionnaires d'actifs...)

- Directions Générales
- Responsables de la lutte anti-blanchiment
- Responsables de la sécurité financières
- Responsables de la conformité
- RCCI
- Responsables de l'inspection générale / audit / contrôles permanents
- Responsables juridiques
- Responsables de l'organisation
- Responsables commerciaux
- DSI

Auditeurs externes, experts comptables, commissaires aux comptes  
Consultants, avocats...

# Bulletin d'inscription

## GESTION DES DONNÉES CLIENT

jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2010

### Comment s'inscrire ?

#### Inscrivez-vous dès maintenant en complétant ce bulletin d'inscription

par Téléphone Adrien Bourgeois : +33 (0)1 58 18 64 39  
par Fax+33 (0)1 44 94 04 00  
par Scan à contact.institute@investance.com  
par Courrier: Investance SA :  
7, rue Léo Delibes - 75016 PARIS  
Visitez notre site internet :  
[www.investance.com](http://www.investance.com)

### Hôtel The Westin Paris

jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2010

Dates : Le séminaire de formation débutera le jeudi 25 novembre 2010 à 8h30 et se terminera le vendredi 26 novembre 2010 à 17h30 (sous réserve de modification)

Lieu : Hôtel The Westin Paris  
3 rue Castiglione - 75001 PARIS  
Tél : 01 44 77 11 11 - Fax : 01 44 77 14 60

Inscriptions : Toute inscription est validée dès réception du formulaire d'inscription par fax au : + 33 (1) 44 94 04 00

Chaque inscription est strictement personnelle. Ces droits comprennent toute la documentation de la Conférence, ainsi que les restaurations des déjeuners du jeudi 25 et vendredi 25 novembre 2010

Annulation : En cas de désistement avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 les droits de participation seront remboursés intégralement. Après cette date, aucun remboursement ne sera pratiqué, mais un remplacement pour l'inscription reste possible. Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Une facture vous est envoyée dès réception de votre inscription et de votre paiement.  
Elle tient lieu de convention simplifiée de formation

### Participant

Nom / Prénom : .....  
Fonction : .....  
Tél : .....  
E-Mail : .....@.....  
Institution : .....  
Adresse : .....

### Facturation

Nom du contact : .....  
Fonction : .....  
Adresse.....

Tél : .....  
Fax : .....  
E-Mail : .....@.....  
Numéro de TVA intra-communautaire : .....

- Droits d'inscription :
  - 1750 euros HT (2093,00 € TTC) avant 18 octobre 2010
  - 1950 euros HT (2332,20 € TTC) après 18 octobre 2010
  - 1365 euros HT (1632.54 € TTC) **tarif abonné Investance**

**1250 euros HT pour la deuxième inscription**  
**875 euros HT pour la troisième inscription**

Tout paiement doit être effectué à réception de la facture

- Modes de paiement
  - Par Chèque :  
Ci-joint un chèque bancaire à l'ordre de Investance Institute
  - Par virement bancaire au compte:  
RIB : 10107 00175 00524007424 32  
IBAN : FR76 1010 7001 7500 5240 0742 432  
Caisse d'épargne Ile de France Paris agence entreprise  
rue du Louvre

Offre d'abonnement au journal LES ECHOS

Suite à votre inscription à la conférence « Gestion des données client » des 25 et 26 novembre 2010, vous bénéficiez automatiquement d'un **abonnement gratuit de 6 mois** au journal LES ECHOS (vous autorisez Investance à transmettre vos coordonnées au journal)

- Non**, je ne souhaite pas bénéficier de cette offre
- DATE & SIGNATURE :

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail à : [information@investance.com](mailto:information@investance.com). Il vous est également possible de nous envoyer un courrier à l'adresse suivante : Investance - 7, rue Léo Delibes 75016 Paris.  
According to the French Data Act Protection n°78-17 dated 6th of January 1978, you are able to enter, rectify, modify and erase you personal data. Therefore, you can act on this by either sending an e-mail to : [information@investance.com](mailto:information@investance.com); or writing to us at the following address : Investance - 7, rue Léo Delibes 75016 Paris - FRANCE